



GROUPE ALPHA MOS

Rapport financier semestriel 2017

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
1.1	EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE	3
1.2	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
1.3	EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2017	4
1.4	FACTEURS DE RISQUES	4
1.5	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	4
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	5
2.1	ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE	5
2.2	ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE	7
2.3	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	8
2.4	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	9
2.5	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES	11
3	DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017	39
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017	40

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2017, a été marqué par les événements suivants :

- Non approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2016 compte tenu du report d'Assemblée Générale au second semestre 2017. En conséquence, le résultat de l'exercice 2016 est présenté en instance d'affectation .
- Cession par Alpha Mos France de 100% de sa participation dans le capital de sa filiale japonaise Alpha Mos Japon en date du 2 janvier 2017.

Cette vente a généré une plus-value de 206 K€ qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés du premier semestre 2017 en résultat opérationnel non courant.

Le prix de cession (550 K€) a fait l'objet d'un crédit vendeur consenti par Alpha MOS. L'échéancier est le suivant:

- 220 K€ ont été encaissés le jour de la transaction
- 220 K€ seront encaissés fin janvier 2018
- 110 K€ seront encaissés fin janvier 2019

La créance de 110 K€ à plus d'un an n'a pas fait l'objet d'une actualisation dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 compte tenu de l'impact non significatif.

Le Groupe Alpha MOS continue à distribuer ses produits sur le secteur géographique du Japon par le biais d'un contrat de distribution signé avec le repreneur.

- Par jugement du 5 janvier 2017, le tribunal de commerce de Toulouse a constaté le désistement d'instance et d'action de Monsieur Jean Christophe Mifsud contre la société Alpha MOS.
- Le 26 juin 2017, l'actionnaire DMS a cédé l'ensemble de ses participations dans Alpha MOS représentant environ 42,94 % de son capital et 49,98% (avant perte des droits de vote doubles) de ses droits de vote, aux sociétés AMBROSIA INVESTMENTS et JOLT CAPITAL.

A l'issue de l'acquisition, Jolt et Ambrosia détenaient chacun 11 564 915 actions et 11 564 915 droits de vote représentant, pour chacun, 34,54% du capital et 32,86% des droits de vote d'Alpha MOS.

- Lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2017 la gouvernance de la société Alpha MOS a été modifiée ainsi qu'il suit :
- Constatation de la démission de M. Jean RINGOT de ses fonctions d'administrateur et cooptation pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2020, de la société AMBROSIA INVESTMENTS AM, SARL de droit luxembourgeois, sis 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentée par M. Adrien TARDY.
- Constatation de la démission de Mme See-Nuan SIMONYI de ses fonctions d'administratrice.
- Constatation de la démission de M. Jean-Paul ANSEL de ses fonctions d'administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général d'Alpha MOS en date du 26 juin 2017.
- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général
- Nomination de M. Laurent SAMAMA aux fonctions de Président du Conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.
- Nomination de M. Hervé MARTIN aux fonctions de Directeur Général d'Alpha MOS pour une durée de 4 ans.

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires d'Alpha MOS s'est établi à 2,1 M€ au 1er semestre 2017 (intégrant la déconsolidation, depuis le 1^{er} janvier 2017, de la filiale au Japon) contre 4 M€ au 1er semestre 2016.

Au 30 juin 2017, le résultat opérationnel courant est négatif à hauteur de 1 047 K€, contre un profit de 168 K€ au 30 juin 2016.

La plus-value réalisée lors de la cession des titres de la filiale japonaise a été comptabilisée en autres produits non courants à hauteur de 206 k€.

Compte tenu de la variation défavorable des cours des devises, le résultat financier passe d'une perte de 182 K€ au premier semestre 2016 à une perte de 514 K€ au premier semestre 2017.

Le résultat net consolidé, part du Groupe, est une perte de 1 319 K€ contre une perte de 216 K€ au premier semestre 2016.

1.3 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2017

Suite au changement d'actionnariat présenté dans les évènements du semestre, et conformément à la réglementation, Jolt et Ambrosia ont déposé conjointement le 1er septembre 2017 un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur l'ensemble des actions d'Alpha MOS non détenues par eux. Jolt et Ambrosia ont indiqué ne pas avoir l'intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire ni la radiation de la cotation d'Alpha MOS s'ils venaient à détenir plus de 95% du capital et des droits de vote à l'issue de l'offre.

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont présentés en note 35 des annexes aux comptes consolidés.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les informations relatives aux parties liées sont présentées en note 23 et 33 des annexes aux comptes consolidés.

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		8	1 466	1 305
Ecart d'acquisition		7		
Immobilisations corporelles		9	246	217
Immobilisations financières		10	208	189
Autres actifs non courants		11	110	
TOTAL I			2 030	1 711
Actifs courants				
Stocks et en-cours		12	783	836
Clients et comptes rattachés		13	725	1 014
Autres actifs courants		15	1 165	987
Trésorerie et équivalents		16	5 060	6 717
TOTAL II			7 733	9 554
Total Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			-	211
TOTAL DE L'ACTIF			9 763	11 476

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Capitaux propres				
Capital		1,17	6 697	6 697
Primes liées au capital		1	5 615	5 617
Réserves			- 5 046	- 4 866
Ecarts de conversion			6	353
Résultat 2016 en attente d'affectation			- 114	
Résultat de l'exercice			- 1 319	- 114
Total capitaux propres part du groupe			5 839	6 981
Intérêts minoritaires (1)			- 261	- 430
TOTAL I			5 578	6 551
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		18,19	102	98
Passifs financiers à long terme		20	1 235	1 269
Autres passifs non courants		20	1 175	1 163
TOTAL II			2 512	2 530
Passifs courants				
Passifs financiers à court terme		21	111	111
Fournisseurs et comptes rattachés		21	856	1 121
Autres dettes et comptes de régularisation		21	706	963
TOTAL III			1 673	2 195
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés				200
TOTAL DU PASSIF			9 763	11 476

(1) La variation des capitaux part du Groupe et la variation des intérêts minoritaires sont détaillées dans le tableau de variation des capitaux propres ci-après.

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Compte de résultat Consolidé en K€	Notes	30/06/2017 (6 mois)	30/06/2016 (6 mois)
Produits des activités ordinaires		2 108	3 958
Autres produits des activités courantes	26	350	445
Variation stock de produits finis		219	95
Achats consommés		-1 017	-1 536
Charges de personnel	25	-1 349	-1 557
Charges externes		-1 216	-1 407
Impôts et taxes		-26	-35
Autres charges des activités courantes		-67	-9
Dotations aux amortissements		-59	-126
Dotations aux provisions nettes		10	341
Résultat opérationnel courant		-1047	168
Dépréciation de l'écart d'acquisition	7		
Autres charges	28		-517
Autres produits	28	206	277
Résultat opérationnel		-841	-72
Charges financières	29	-515	-190
Produits financiers	29	1	8
Résultat financier		-514	-182
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts		-1355	-254
Impôt sur les bénéfices	24		-4
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1355	-258
Part revenant aux intérêts minoritaires		-36	-42
Résultat net part de Groupe		-1319	-216
Résultat par action (brut)	30	-0.039	-0.009
Résultat par action (dilué)	30	-0.039	-0.009

AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

En K€	Notes	30/06/2017 (6 mois)	30/06/2016 (6 mois)
Résultat net consolidé		-1 355	-258
Indemnités de départ à la retraite	19	13	-11
Effet d'impôt	24		
Eléments non reclassables en résultat		13	-11
Ecart de conversion	4	379	194
Effet d'impôt	24		
Eléments reclassables en résultat		379	194
Résultat global consolidé		-963	-75
Part du Groupe		-947	-38
Part des minoritaires		-16	-37

2.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

En K€	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Écarts de Conversion	Écarts Actuariels	Part Groupe	Part Minoritaires	Total
Au 31 décembre 2015	4 624	-931	-324	-49	3 320	-325	2 997
Augmentation de capital	2073				2073		2073
Prime d'émission		1 808			1 808		1 808
Variations de périmètre		-59			-59	53	-6
Ecart de conversion			-28		-28	-16	-44
Écarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite				-17	-17		-17
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	0	-28	-17	-45	-16	-61
Divers		-3			-3	-3	-6
Résultat net		-114			-114	-138	-252
Total du résultat global	0	-114	-28	-17	-159	-154	-313
Au 31 décembre 2016	6 697	701	-353	-64	6 981	-430	6 551
Augmentation de capital					0		0
Prime d'émission		-1			-1		-1
Variations de périmètre		-193			-193	184	-9
Ecart de conversion (1)			358		358	21	379
Écarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite				13	13		13
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres	0	0	358	13	371	21	392
Divers					0		0
Résultat net		-1 319			-1319	-36	-1355
Total du résultat global	0	-1 319	358	13	-948	-15	-963
Au 30 juin 2017	6 697	-812	5	-51	5 839	-261	5 578

La variation des intérêts minoritaires provient de la quote part de résultat déficitaire de la filiale Boyd Sense revenant aux minoritaires.

(1) La variation significative des écarts de conversion sur la période s'explique par la forte variation du cours du dollar américain et du Yuan.

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

En K€	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net		-1 355	-258
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Plus ou moins-value de cession	28	-205	0
Amortissements et provisions		75	-532
Impôts différés		0	4
Autres		36	-84
Variation des actifs et passifs courants:			
Stocks	12	53	-143
Clients et comptes rattachés	13	289	229
Autres actifs courants	15	42	-103
Fournisseurs		-265	230
Autres passifs		-257	-264
Variation des écarts de conversion		305	200
Variation des autres actifs non courants			
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-1 282	-721
Acquisition d'immobilisations		-266	-308
Incidence des variations de périmètre		13	-6
Cession d'immobilisations			
Variation des immobilisations financières		-18	8
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement		-271	-306
Augmentation de capital			581
Frais imputés sur la prime d'émission		-1	
Variation des emprunts		-53	-95
Variation des autres passifs non courants		12	
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement		-42	486
Incidence de la variation des taux de change		-62	8
VARIATION DE TRESORERIE		-1 657	-531
Trésorerie en début d'exercice	36	6 717	4 629
Trésorerie en fin d'exercice	36	5 060	4 098

Principe comptable

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7.

Il reprend :

- les activités opérationnelles ;
- les activités d'investissement ;
- les activités de financement.

Les flux de trésorerie opérationnels sont calculés selon la méthode indirecte : les charges et les produits sans effet de trésorerie sont ajoutés ou retranchés du résultat net.

La trésorerie à l'ouverture et à la clôture comprend les disponibilités, les équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants.

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat sont classés comme des flux opérationnels de trésorerie, à moins qu'ils ne puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement (IAS 7.35)

2.5 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SOMMAIRE

Présentation du Groupe

Note 1 : Faits Majeurs de la période

Note 2 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 3 : Continuité d'exploitation

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Information sectorielle

Note 7 : Ecart d'acquisition

Note 8 : Immobilisations incorporelles

Note 9 : Immobilisations corporelles

Note 10 : Immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers à long terme et autres passifs non courants

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Autres produits et charges opérationnelles

Note 29 : Résultat Financier

Note 30 : Résultat par action

Note 31 : Effectifs moyens

Note 32 : Engagements financiers

Note 33 : Rémunération des organes de direction – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 34 : Titres donnant accès au capital

Note 35 : Gestion des risques

Note 36 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION DU GROUPE

Les présents comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2017 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

Alpha MOS est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs:

- une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Créée en 1993, la société est cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

Le premier semestre 2017 a été marqué par les événements suivants :

- Les comptes sociaux et consolidés de Alpha MOS S.A. clos au 31 décembre 2016 n'ont pas été approuvés par l'Assemblée générale en raison du report de sa tenue au second semestre 2017. De ce fait, le résultat de l'exercice 2016 est en instance d'affectation.

- La société Alpha MOS a cédé 100% de sa participation dans la filiale japonaise en date du 2 janvier 2017.

Cette vente a généré une plus-value de 206 K€ qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés du premier semestre 2017 en résultat opérationnel non courant.

Le prix de cession (550 K€) a fait l'objet d'un crédit vendeur consenti par Alpha MOS. L'échéancier est le suivant:

- 220 K€ ont été encaissés le jour de la transaction
- 220 K€ seront encaissés fin janvier 2018
- 110 K€ seront encaissés fin janvier 2019

La créance de 110 K€ à plus d'un an n'a pas fait l'objet d'une actualisation dans les comptes consolidés au 30 juin 2017 compte tenu de l'impact non significatif.

Le Groupe Alpha MOS continue à distribuer ses produits sur le secteur géographique du Japon par le biais d'un contrat de distribution signé avec le repreneur.

- Par jugement du 5 janvier 2017, le tribunal de commerce de Toulouse a constaté le désistement d'instance et d'action de Monsieur Jean Christophe Mifsud contre la société Alpha MOS.

- Le 26 juin 2017, l'actionnaire DMS a cédé l'ensemble de ses participations dans Alpha MOS représentant environ 42,94 % de son capital et 49,98% (avant perte des droits de vote doubles) de ses droits de vote, aux sociétés AMBROSIA INVESTMENTS et JOLT CAPITAL.

A l'issue de l'acquisition, Jolt et Ambrosia détenaient chacun 11 564 915 actions et 11 564 915 droits de vote représentant, pour chacun, 34,54% du capital et 32,86% des droits de vote d'Alpha MOS.

- Lors du Conseil d'Administration du 26 juin 2017 la gouvernance de la société Alpha MOS a été modifié ainsi qu'il suit :

- Constatation de la démission de M. Jean RINGOT de ses fonctions d'administrateur et cooptation pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2020, de la société AMBROSIA INVESTMENTS AM, SARL de droit luxembourgeois, sis 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représentée par M. Adrien TARDY.

- Constatation de la démission de Mme See-Nuan SIMONYI de ses fonctions d'administratrice.
- Constatation de la démission de M. Jean-Paul ANSEL de ses fonctions d'administrateur, de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général d'Alpha MOS en date du 26 juin 2017.
- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général
- Nomination de M. Laurent SAMAMA aux fonctions de Président du Conseil d'administration pour une durée allant jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale.
- Nomination de M. Hervé MARTIN aux fonctions de Directeur Général d'Alpha MOS pour une durée de 4 ans.

NOTE 2 : EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017

Les principaux événements postérieurs au 30 juin 2017 sont les suivants :

Suite au changement d'actionnariat présenté dans la note 1 "Fait majeurs de la période", et conformément à la réglementation, Jolt et Ambrosia ont déposé conjointement le 1er septembre 2017 un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur l'ensemble des actions d'Alpha MOS non détenues par eux. Jolt et Ambrosia ont indiqué ne pas avoir l'intention de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire ni la radiation de la cotation d'Alpha MOS s'ils venaient à détenir plus de 95% du capital et des droits de vote à l'issue de l'offre.

NOTE 3 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, principe soutenu par les projections de résultat et de trésorerie du Groupe sur un horizon de 12 mois.

NOTE 4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS présentés concernent le premier semestre de l'exercice 2017 pour Alpha MOS S.A. (France), société consolidante, et ses filiales.

1. Référentiel comptable

Application des normes et interprétations en vigueur au 30 juin 2017

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relative à l'information financière intermédiaire, et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/ias_fr.html-adoptedcommission.

S'agissant des comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels et à ce titre doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2016 et qui ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (SIC et IFRIC).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 à l'exception des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2017 et d'application obligatoire à cette date et décrites ci-dessous.

Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant.

Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

Les charges du compte de résultat sont présentées par destination.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2017

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2017. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2017 :

- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées ».

La mise en oeuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne mais non applicables de manière obligatoire au 1er janvier 2017

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- IFRS 17 et Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance » ;
- Amendements à IAS 40 « Immeubles de placement » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux »

Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours.

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés intermédiaires, portant sur la période 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2017.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

3. Méthode de consolidation

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le Groupe Alpha MOS sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La notion de contrôle est existante dès lors que la société mère détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise et d'en tirer un avantage dans ses activités.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à inclure l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges. La part des actifs et résultats attribuables à des actionnaires minoritaires est comptabilisée en tant qu'intérêts minoritaires au niveau du bilan et du compte de résultat consolidé. Les filiales sont intégrées dans le périmètre de consolidation à compter de la date de prise de contrôle.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités afin d'être mis en conformité avec les principes et méthodes comptables retenus par le Groupe et avec le référentiel comptable.

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. Il en va de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, résultats de cession) qui sont éliminés du résultat consolidé. Les pertes latentes sont

éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux de change utilisés sont les suivants:

Devises	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dollar américain (1\$ = ...€)			
Cours de clôture	0,876271	0,94870	0,90070
Cours moyen	0,923342	0,90340	0,90960
RMB chinois (1 RMB = ...€)			
Cours de clôture	0,129224	0,13660	0,135600
Cours moyen	0,134321	0,13600	0,138600

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2017 n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

6. Recours à des estimations

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes 8/9/10) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 15) ;
- La reconnaissance des impôts différés (Note 11) ;

Au 30 juin 2017, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés intermédiaires ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisés par le Groupe Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez, langues et yeux électroniques, chromatographes, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires :

Produits	Type de ventes	Type de comptabilisation
Ventes d'analyseurs	Livraison en une seule fois	A la livraison
Ventes d'instruments de laboratoire	Livraison en une seule fois	A la livraison
Ventes de logiciels	Livraison en une seule fois	A la livraison
Ventes de consommables	Livraison en une seule fois	A la livraison
Analyses	Prestations de services	Au fur et à mesure de la réalisation effective des prestations
Maintenance	Contrats de maintenance	Au fur et à mesure de la période couverte par le contrat
Autres prestations	Prestations de services	Au fur et à mesure de la réalisation effective des prestations

L'application de la norme IFRS 15 ainsi que de ses amendements en cours de discussion fait actuellement l'objet d'une étude d'impact sur les comptes au niveau du groupe Alpha MOS.

8. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :
 - o des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
 - o des plus ou moins-values,
- du résultat financier,
- des impôts courants et différés

9. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

9.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

- **Prêts et créances**

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

- **Actifs détenus à des fins de transaction**

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

9.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

10. Juste valeur

La norme IFRS 13 Evaluation de la juste valeur, publiée en mai 2011 et entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, définit la juste valeur comme « le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation ».

IFRS 13 hiérarchise explicitement les justes valeurs selon les données d'entrées des techniques d'évaluation utilisées :

- Les données d'entrée de niveau 1, au plus haut de la hiérarchie, correspondent aux cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, sans aucun ajustement ;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, observables directement ou indirectement et pouvant nécessiter la prise en compte d'ajustements ;
- Les données de niveau 3 comprennent les autres données, par définition non observables.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (en monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 846	274 6 697 095	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	100%	IG
Alpha MOS UK	Ltd UK	-	2	Coventry	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	100%	IG
BoydSense	(USA)	-	93 328	Delaware	85,71%	85,71%	IG

Alpha MOS UK n'a pas eu d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

Alpha MOS SA a cédé l'intégralité de sa participation dans la filiale japonaise le 2 janvier 2017, voir la note 1 "Faits majeurs de la période".

Alpha MOS SA a racheté une partie des titres BoydSense détenus par les minoritaires au cours du 1er semestre 2017, pour un montant de 9 K€. Le pourcentage d'intérêt du Groupe dans la filiale est ainsi passé de 75% à 85,71%.

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine.

La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Deux clients représentent individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au cours du premier semestre 2017.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit:

	Social Alpha MOS America Inc	Social Alpha MOS Japan	Social Alpha MOS Chine	Social Alpha MOS France	Social BoydSense	Eliminations et retraitements	Total
En K€							
Au 30 juin 2017 (6 mois)							
Chiffre d'affaires (externe et intra Groupe) (1)	496		35	1 806	31	- 260	2 108
Valeur comptable des actifs (2)	570		344	10 463	222	- 1 836	9 763
Résultat opérationnel	- 91		- 230	- 315	- 249	44	- 841
Investissements corporels et incorporels (2)			15	300			315
Au 30 juin 2016 (6 mois)							
Chiffre d'affaires (externe et intra Groupe) (1)	744	1 464	97	2 388	40	- 774	3 959
Valeur comptable des actifs (2)	817	1 339	253	9 974	874	- 3 333	9 924
Résultat opérationnel	54	81	- 102	- 290	- 172	357	- 72
Investissements corporels et incorporels (2)	2	5	1	299	1		308

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs

NOTE 7 - ECART D'ACQUISITION

Principe comptable

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

Alpha MOS S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

La société Périchrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€.

Cet écart d'acquisition est totalement déprécié depuis le 31 décembre 2015.

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

PRINCIPES COMPTABLES

1. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés comme des dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

En conformité avec la norme IAS 38 (Immobilisations incorporelles), ces dépenses sont constatées en charge de la période dans la rubrique « Frais de recherche ».

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- démontrer la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs soit par la commercialisation, soit par son utilité interne pour le Groupe,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

La comptabilisation en actif des frais de développement débute lorsque les critères sont remplis. L'actif est comptabilisé à son coût de production.

L'amortissement de l'actif débute au terme de la phase de développement, lorsque l'actif est prêt à l'emploi.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, le Groupe revoit, lors des situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, le Groupe procède à la dépréciation du projet.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

2. Autres immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

3. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit:

30 juin 2017				
En K€	31/12/2016	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/06/2017
Valeurs brutes				
Frais R&D	1 422	173	14	1 581
Brevets	313	-	-	313
Brevets en cours de validation	68	-	-	68
Logiciels	252	25	-	277
Logiciels en cours	14	-	-	14
Total	2 069	198	14	2 253

Amortissements et Dépréciations	31/12/2016	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/06/2017
Amortissement & Déprec des frais de R&D	385	-	-	385
Amortissement & Déprec des brevets	259	6	-	265
Amortissement & Déprec logiciels	121	17	-	138
Total	765	23	-	788
Valeur nette	1 305			1 466

31 décembre 2016				
En K€	31/12/2015	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/12/2016
Valeurs brutes				
Frais R&D	1 165	422	165	1 422
Brevets	313	-	-	313
Brevets en cours de validation	68	-	-	68
Logiciels	104	148	-	252
Logiciels en cours	-	14	-	14
Total	1 650	584	165	2 069

Amortissements et Dépréciations	31/12/2015	Augmentations de la période	Diminutions de la période	31/12/2016
Amortissement & Déprec des frais de R&D	773	14	402	385
Amortissement & Déprec des brevets	259	-	-	259
Amortissement & Déprec logiciels	97	24	-	121
Total	1 129	38	402	765
Valeur nette	521			1 305

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de la période intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38. Historiquement, le groupe Alpha MOS opère sur un secteur opérationnel unique, à savoir "l'instrumentation". Il n'y a pas de niveau inférieur permettant de rattacher des flux de trésorerie indépendants de l'activité. Par conséquent les tests de dépréciation se font à ce niveau.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

1. Evaluation des actifs corporels

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

2. Contrats de location

- **Location financement**

Les biens mobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

- **Location simple**

Les contrats ne possédant pas les caractéristiques des contrats de location-financement en application de la norme IAS 17 sont comptabilisés comme des contrats de location-simple.

Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de manière linéaire sur la durée contractuelle du contrat

Au 30 juin 2017, le Groupe n'est engagé dans aucun contrat de financement mais seulement dans des contrats simples.

3. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Pour les immobilisations corporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les variations des immobilisations corporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit:

30 juin 17		31/12/2016	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change		30/06/2017
Valeurs brutes	En K€						
Installations générales		84					84
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 006	54	1	-	12	1 047
Autres immobilisations		188	62		-	3	247
Total		1 278	116	1	-	15	1 378

Amortissements et Dépréciations		31/12/2016	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change		30/06/2017
En K€							
Amort. & Dépréc. Installations générales		84					84
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		852	21		-	11	862
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		124	64		-	2	186
Total		1 060	85	-	-	13	1 132
Valeurs nettes		217					246

31 décembre 2016		31/12/2015	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change		Reclass IFRS 5	31/12/2016
Valeurs brutes	En K€							
Installations générales		84						84
Installations Techniques, Matériel et Outillage		962	83	21	6	-	24	1 006
Autres immobilisations		444	39	24	25	-	296	188
Total		1 490	122	45	31	-	320	1 278

Amortissements et Dépréciations		31/12/2015	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change		Reclass IFRS 5	31/12/2016
En K€								
Amort. & Dépréc. Installations générales		84						84
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		835	48	16	6	-	21	852
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		334	27	10	22	-	249	124
Total		1 253	75	26	28	-	270	1 060
Valeurs nettes		237						217

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>En K€</i>	31/12/2016	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	30/06/2017
Valeurs brutes					
Prêts	47				47
Dépôts et cautionnements	98	39	-20	-1	116
Valeurs mobilières de placement (a)	45				45
Total	189	39	-20	-1	207
Provision sur dépôt et cautionnement					-
Total	-	-	-	-	-
Valeur nette	189				207

(a) Ces éléments sont nantis et ne présentent pas de caractère liquide.

NOTE 11 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Principe comptable

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs, à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an, ainsi qu'à tout autre créance dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an .

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir note 25).

Au 30 juin 2017, le Groupe a une créance de 110 K€ à échéance 31/01/2019, en lien avec le crédit-vendeur accordé sur la cession des titres de la filiale japonaise, voir note 1 "Faits majeurs de la période". Cette créance n'a pas fait l'objet d'une actualisation, l'impact étant jugé non significatif.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Principe comptable

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks à la clôture se détaillent comme suit:

En K€	30/06/2017	31/12/2016
Valeurs brutes		
Matières premières	811	957
Produits finis	353	406
Total	1 164	1 363
Provisions		
Matières premières	302	444
Produits finis	79	83
Total	381	527
Valeur nette	783	836

La diminution du stock de matières premières s'explique notamment par la cession du stock PERICHROM pour 42 K€, à l'origine d'une sortie de stock de 170 K€ en valeur brute. La cession du stock PERICHROM impacte le résultat de la période de – 17 K€ après reprise des dépréciations constatées.

Les provisions portent sur une pluralité de références. Les stocks nécessitant une dépréciation afin de les ramener à leur valeur nette de réalisation sont identifiés sur la base des délais de rotation, ce calcul étant ajusté en fonction d'obsolescences spécifiques.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	Montant	Moins	Moins de	Plus de
Valeurs Brutes	Total	d'un an	5 ans	5 ans
Clients douteux	74		74	
Clients et comptes rattachés	725	725		
Total	799	725	74	-
Provisions pour dépréciation	74		74	
Valeur Nette	725	725	-	-
<i>Rappel 31/12/2016 - Valeur nette</i>	<i>1 014</i>	<i>1 014</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le service commercial et le service de l'administration des ventes analysent le risque de non recouvrement au regard de l'antériorité des créances ainsi que de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Créances clients échues et non dépréciées En K€	30/06/2017	31/12/2016
Depuis moins de 30 jours	215	224
Depuis 30 à 60 jours	60	98
Depuis 60 à 90 jours	17	116
Depuis 90 jours ou plus	22	32
Total des créances clients échues et non dépréciées	314	470

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT

Provisions pour dépréciation En K€	Note	31/12/2016	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30/06/2017
sur Créances douteuses	13	88		-	14	74
sur Stocks et En-Cours	12	527		141	5	381
Total		615	-	141	19	455

La reprise utilisée de provision sur stocks de 141 K€ concerne la cession du stock PERICHROM (cf Note 12).

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	30/06/2017	31/12/2016
Créances fiscales (TVA)	262	415
Acomptes fournisseurs	96	126
Créances sociales	19	23
Créditeurs divers	234	2
Crédits d'impôts	448	296
Charges constatées d'avance	108	126
Total	1 165	987

Le poste Crédits d'impôts concerne principalement la société Alpha MOS France incluant les montants relatifs à l'année 2016 et au 1er semestre 2017 du crédit impôt recherche (197 K€ et 98 K€) et du CICE (33 K€ et 20 K€).

Le poste Créditeurs divers concerne notamment les 220 K€ à recevoir fin janvier 2018 en lien avec la cession de la filiale japonaise.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

La trésorerie et équivalents de trésorerie se répartit comme suit au 30 juin 2017 :

en K€	30/06/2017	31/12/2016
Apha MOS France	4 546	5 759
Alpha MOS America	283	300
Alpha MOS Japon	NA	198
Alpha MOS Chine	18	41
Boyd Sense	212	419
Total	5 060	6 717

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2017, le capital social était composé de 33 485 474 titres d'une valeur nominale de 0,2 €.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	0,20 €	33 485 474	-	-	33 485 474

Au 30 juin 2017, il reste 32.198 titres autodétenus comme au 31 décembre 2016.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions évoluent comme suit sur la période:

En K€	31/12/2016	Dotations de la période	Reprises de la période	Variation OCI	30/06/2017
Provisions pour					
Litiges	-				-
Indemnités de Départ en Retraite	98	17	-	13	102
Total	98	17	-	13	102

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit. Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

NOTE 19 – INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Principe comptable

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel conformément à la norme IAS 19.

- Indemnités de départ en retraite

Après analyse des réglementations spécifiques applicables aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent seulement la société française au titre des indemnités de départ en retraite.

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à l'IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un prestataire indépendant.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération futur ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

L'obligation calculée est actualisée (taux IBOXX Corporates AA) et comptabilisée sur la base des années de service des salariés, en tenant compte des charges sociales correspondantes.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le coût des services courants (i.e. : de la période) est présenté en tant que charges de la période soit en « Frais administratifs et commerciaux » soit en « Frais de recherche » au regard de la fonction de chacun des salariés concernés.

Les engagements de retraite reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,84 % au 30 juin 2017 (1,48% au 31 décembre 2016),
- Taux de progression des salaires : 1 % au 30 juin 2017, (identique au 31 décembre 2016),
- Table de mortalité : TH/TF 00-02 (identique au 31 décembre 2016),
- Age de départ : 67 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 30 juin 2017 selon ces hypothèses s'élève à 102 K€ (cf note 18) et impacte le résultat consolidé de la période pour -17 K€, et les autres éléments du résultat global consolidé intermédiaire pour +13 K€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (HORS PROVISIONS)

En K€ Valeurs au 30 juin 2017	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts bancaires et assimilés (Dont 863 K€ au titre du plan d'apurement)	1 235	740	495
Total des passifs financiers à long terme	1 235	740	495
Autres dettes	130	78	52
Dettes fournisseurs à plus d'un an	506	149	357
Dettes sociales à plus d'un an	389	304	85
Dettes fiscales à plus d'un an	149	65	84
Total des autres passifs non courants	1 175	596	578
Total	2 410	1 336	1 073

En K€ Valeurs au 31 décembre 2016	Montant total	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts bancaires et assimilés (Dont 896 K€ au titre du plan d'apurement)	1 269	683	586
Total des passifs financiers à long terme	1 269	683	586
Autres dettes	134	72	62
Dettes fournisseurs à plus d'un an	490	99	391
Dettes sociales à plus d'un an	386	281	105
Dettes fiscales à plus d'un an	153	60	93
Total des autres passifs non courants	1 163	512	651
Total	2 432	1 195	1 237

Les autres passifs non courants sont composés des dettes financières, des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d'un an dans le cadre du plan de continuation de la société validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%),
- ⇒ règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Ces modalités ne concernent pas les créanciers qui ont choisi l'option 2 proposée lors de la modification du plan validée le 25 octobre 2016 par le tribunal de commerce de Toulouse. Cette option prévoit dans ce cas un règlement de 50% des créances pour solde de tout compte, en deux annuités de 25% chacune.

Le montant des remboursements dans le cadre du plan au cours de la période s'élève à 113 K€.

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à -36 K€.

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

En K€	30/06/2017	31/12/2016
Dettes financières (part à moins d'un an)	111	111
Fournisseurs et comptes rattachés	856	1 121
Avances reçues	53	277
Dettes sociales et fiscales	447	445
Autres dettes	39	27
Produits constatés d'avance	165	213
Total des autres dettes et comptes de régularisation	705	963
Total	1 673	2 195

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA :	
Dettes bancaires (dans le plan d'apurement)	16 k€
Avances remboursables (dans le plan d'apurement)	57 k€
Autres prêts (BPI / dans le plan d'apurement)	38 k€
Total	111 k€

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

La société n'estime pas devoir constituer de provision au 30 juin 2017 au titre de passifs éventuels.

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

En exécution d'une convention de prestation de services conclue entre Diagnostic Medical Systems et la SA Alpha MOS pour l'année 2017 au titre d'assistance dans les domaines de la gestion administrative, financière, commerciale, et R&D, la société Alpha MOS a constaté une charge de 60 K€ HT (positionnée en charges externes) pour le premier semestre 2017.

Cf également note 33

NOTE 24 – IMPOTS

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 28% pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs sur la base des prévisions d'activité, ils ne sont pas reconnus dans les comptes consolidés. A titre d'information, le montant théorique des impôts différés actifs au 30 juin 2017 s'élève à 5 953 K€ (base de 19 206 K€, dont 13 047 K€ concernant la France).

Preuve d'impôt

<i>En K€</i>	30/06/2017	30/06/2016
Résultat comptable avant impôts	-1 355	-258
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	379	86
Différences permanentes		
Crédits d'impôts	29	42
Incidence des pertes fiscales sur le résultat		
Déficits non activés	-408	-132
Autres		
Charge d'impôt effective	0	-4

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

La répartition des charges de personnel sur la période est la suivante :

<i>en K€</i>	30/06/2017	30/06/2016
Alpha MOS France	983	946
Alpha MOS Japon	NA	320
Alpha MOS America	126	118
Alpha MOS Chine	89	60
BoydSense	151	112
Total	1 349	1 557

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Les charges de personnel tiennent compte d'un crédit d'impôt de 20 K€ venant réduire les charges sociales.

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Principe comptable

Les autres produits des activités courantes incluent les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part de subventions correspondant aux travaux sur les programmes de développement activés est affectée en diminution des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement.

La part de subventions correspondant aux travaux sur les programmes de développement non activés est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

<i>En K€</i>	30/06/2017	30/06/2016
Subventions d'Exploitation	4	-
Production immobilisée	215	303
Divers	49	2
Transferts de charges	-	30
Crédits d'Impôt recherche et innovation	82	110
Total	350	445

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élevèrent pour la période à 566 K€ contre 400 K€ pour le premier semestre 2016.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

<i>En K€</i>	30/06/2017	30/06/2016
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles	-	277
Plus value de cession des titres de la filiale japonaise (cf note 1 "Faits significatifs")	206	-
Total des autres produits non courants	206	277
Cout du licenciement économique	-	517
Autres Charges	-	-
Total des autres charges non courantes	0	-517
Total	206	-240

NOTE 29 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

En K€	30/06/2017	30/06/2016
Résultat de Change	-479	-140
Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an	-36	-50
Autres Charges financières	-	-
Autres Produits financiers	1	8
Total	-514	-182

Le résultat financier est composé des éléments suivants:

- effet de la désactualisation des dettes à plus d'un an (cf note 20) qui génère sur la période une charge financière de 36 K€.
- effet de la variation des cours des devises américaines et chinoises sur le semestre qui génèrent une perte de change de 479 K€.

NOTE 30 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (33 453 276) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

Il n'y a plus d'instrument dilutif en circulation depuis le 31 décembre 2016. Ceci n'inclut pas les actions pouvant être créées au titre des délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale du 26 août 2016 (Note 34)

NOTE 31 – EFFECTIFS MOYENS

	30/06/2017	31/12/2016
Effectif moyen France	31	34
Effectif moyen Filiales	13	17
Total	44	51

NOTE 32 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location simple relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Au 30 juin 2017, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 k€

NOTE 33 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

En K€	30/06/2017	30/06/2016
Traitement PDG avantages en nature compris	48	-
Jetons de présence décaissés au premier semestre 2016 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2015)	-	9
Jetons de présence décaissés au premier semestre 2017 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2016)	2	-
Jetons de présence décaissés au premier semestre 2017 pour l'ensemble des administrateurs (au titre du premier semestre 2017)	5	-
Total	55	9

Au premier semestre 2017, la rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération du président du conseil d'administration Jean Paul ANSEL fixée lors du Conseil d'administration du 26 août 2016 à 100 000 € brut par an payable mensuellement et ce jusqu'à sa démission le 26 juin 2017.

Le 26 juin 2017, le conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, cette option restera en vigueur jusqu'à une nouvelle décision du conseil.

Le 26 juin 2017, le conseil d'administration a nommé Monsieur Laurent SAMAMA, administrateur, en qualité de président du conseil d'administration pour la durée restant à courir jusqu'à la plus prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, ses fonctions ne donneront lieu au versement d'aucune rémunération spécifique.

Le 26 juin 2017, le conseil d'administration a nommé Monsieur Hervé MARTIN en qualité de directeur général de la société pour une durée de 4 ans, à ce titre il percevra une rémunération fixe annuelle d'un montant brut de 200 000 euros et d'une potentielle rémunération variable en fonction de certains critères.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 34 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Principe comptable

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Au cours de la période, il n'y a eu aucun renouvellement et aucun exercice d'action.

Il n'y a plus d'instrument dilutif en circulation depuis le 31 décembre 2016.

Nouvelles autorisations

Il n'y a pas eu de nouvelles autorisations mises en place par l'assemblée générale sur le 1er semestre 2017. Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les délégations en vigueur au 30 juin 2017 :

Nature de la Délégation	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations des délégations réalisées les années précédentes	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
			(en €)			
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	26/08/2016	26/10/2018	30 000 000	-	-	30 000 000
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par offre au public *	26/08/2016	26/10/2018	30 000 000	-	-	30 000 000
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier *	26/08/2016	26/10/2018	20% du capital social	-	-	20% du capital social
Autorisation de fixer le prix dans la limite de 10% du capital des autorisations avec suppression du DPS**	26/08/2016	26/10/2018	10% du capital social / an	-	-	10% du capital social / an
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit de catégorie de bénéficiaires*** [1]	26/08/2016	26/02/2018	30 000 000	-	-	30 000 000
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	26/08/2016	26/10/2018	30 000 000	-	-	30 000 000
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	26/08/2016	26/10/2018	15% de l'émission initiale	-	-	15% de l'émission initiale
Autorisation à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature	26/08/2016	26/10/2018	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Attribution d'actions gratuites	26/08/2016	26/10/2019	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	26/08/2016	26/10/2018	10% du capital social	-	-	10% du capital social
Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes	26/08/2016	26/02/2018	10% du capital social	-	-	10 % du capital social
Utilisation des délégations en période d'offre publique	26/08/2016	26/02/2018	NA	NA	NA	NA

[1] Les catégories de bénéficiaires concernées sont :

- les sociétés industrielles ou commerciales du secteur médical ou sociétés d'investissement et fonds d'investissement de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur médical (en ce compris, notamment, tout FCPR, FCPI ou FIP) dans la limite d'un maximum de 149 souscripteurs et pour un montant de souscription individuel minimum de 20.000 euros (prime d'émission incluse) ;
- les sociétés, sociétés d'investissement, fonds d'investissement ou fonds gestionnaires d'épargne collective français ou étrangers qui peuvent investir dans des sociétés françaises cotées sur les marchés Euronext ou Alternext et qui sont spécialisés dans les émissions obligataires structurées pour entreprises petites ou moyennes ;
- toute personne ayant la qualité de salarié, de consultant, de dirigeant et/ou de membre du Conseil d'administration, à l'exclusion de tout membre, personne morale de droit français, du Conseil d'administration de la Société ;
- les créanciers détenant des créances liquides et exigibles sur la Société ayant exprimé leur souhait de voir leur créance convertie en titres de la Société et pour lesquels le Conseil d'administration jugerait opportun de compenser leur créance avec des titres de la Société, dans la limite d'un maximum de 10 souscripteurs et pour un montant de souscription individuel minimum de 100.000 euros (prime d'émission incluse).

Le texte intégral de l'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale du 26 août 2016 ayant consenti les délégations ci-avant résumées, ainsi que les textes des Rapports établis par les Commissaires aux comptes sur lesdites résolutions sont disponibles sur le site de la Société : <http://www.alpha-mos.com>.

NOTE 35 – GESTION DES RISQUES

Le Groupe Alpha MOS peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers. Le cas échéant, le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

Risques de change

Chaque société du Groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors Groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Chine Facturation en Yuans

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable.

L'exposition du Groupe concerne principalement les équivalents de trésorerie. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération des placements et les flux de trésorerie générés.

Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à -36 K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 1,84 % contre 1,48% au 31 décembre 2016.

Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Il s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par échéance des passifs courants et non courants au 30 juin 2017

En K€	moins d'un an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
30/06/2017	1 673	1 336	1 175	4 184
31/12/2016	2 195	1 195	1 335	4 725

Le risque de liquidité est réduit de façon significative puisque la société a bénéficié d'augmentations de capital au cours des années 2014 et 2016.

Au 30 juin 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à un montant de 5 060 K€.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Risques de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée dans la note 13. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

L'état des créances échues et non dépréciées est présenté en note 13.

Analyse des actifs financiers individuellement dépréciés : au 30 juin 2017 le montant des créances douteuses est de 74 K€, dépréciées à 100%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie).

Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

NOTE 36 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En K€	30/06/2017	31/12/2016
Trésorerie brute	5 060	6 717
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants		
Trésorerie nette	5 060	6 717
Endettement financier brut	-1 346	-1 380
Endettement financier net	3 714	5 337

Le détail de l'endettement financier est fourni en Notes 20 (1 235 K€) et 21 (111 K€).

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidé.

3 DÉCLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Toulouse, le 11 septembre 2017

Laurent SAMAMA
Président du conseil d'administration

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alpha Mos, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits majeurs de la période » qui indique que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'ont pas été approuvés par l'Assemblée Générale en raison du report de sa tenue au second semestre 2017.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Pérols et Balma, le 11 septembre 2017

SEL D.D.A.

Marc PEDUSSAUD

Deloitte & Associés

Etienne ALIBERT